

Conseil de Ville de Delémont
Groupe CS-POP-Verts

Postulat

Mise à disposition de véhicules en location

La possibilité de louer un véhicule automobile pour un temps limité existe depuis longtemps. Au lieu d'être propriétaire d'une automobile sous-utilisée, la population a la possibilité d'utiliser un véhicule pour un objectif donné et une période précise, sans avoir à supporter les inconvénients financiers de l'achat et de l'entretien d'une voiture.

La coopérative Mobility a mis en place en Suisse un système de location particulièrement attrayant dans 430 localités, dont Delémont. Les CFF louent à la coopérative Mobility à Delémont trois places de stationnement au sud des voies. Trois voitures sont à disposition des abonnés de Mobility. Elles ont réalisé en 2008 1'100 courses pour un total de 49'400 kilomètres. Ces bons résultats sont dus, selon Mobility, en grande partie à une forte utilisation par des personnes extérieures à Delémont.

Pour pouvoir utiliser ces véhicules il faut, soit devenir coopérateur et prendre une part sociale de Fr. 1'000.-, soit s'acquitter d'un abonnement annuel de Fr. 290.-. Les frais de location sont facturés en plus. Delémont comptait en 2008 34 abonnés, mais selon Mobility il existe un fort potentiel d'amélioration en comparaison à d'autres localités.

Pour les personnes sans voitures habitant les quartiers au nord des voies CFF, la place de stationnement au sud des voies n'est pas idéale.

Nous demandons au Conseil communal d'améliorer l'offre en véhicules automobiles en location à Delémont, en collaboration avec la coopérative Mobility, et plus particulièrement

1. d'étudier, éventuellement en collaboration avec le Canton, la mise à disposition de la coopérative Mobility d'une ou de plusieurs places de stationnement au nord des voies, par exemple à la place de l'Etang ou à d'autres endroits;
2. d'étudier la participation de la commune à la coopérative Mobility pour les besoins de l'administration communale. Dans ce cadre, nous souhaiterions connaître l'état d'avancement des études réalisées pour la mise au point d'un plan de mobilité de l'administration communale;
3. d'étudier l'inclusion, dans les abonnements annuels Vagabond, d'une surtaxe donnant droit à l'utilisation des véhicules Mobility sans avoir à s'acquitter de l'abonnement annuel.

Groupe CS-POP-Verts

22.09.2009

Emmanuel Martinoli

(Handwritten signatures and notes in blue ink)

feld
7.10.2009
Emmanuel Martinoli
al
Full